



LA COOPÉRATION AGRICOLE
FILIÈRE AVICOLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, Le 8 septembre 2025

Bernard Tauzia élu président de la section aviculture de La Coopération Agricole



A l'occasion son conseil de rentrée de septembre, les membres du conseil de section avicole de La Coopération Agricole ont élu Bernard Tauzia à la présidence de la section. Il succède ainsi à François Lacome, administrateur de la coopérative Euralis, que les membres du conseil remercient chaleureusement pour son engagement et ses mandats au service des coopératives et de la filière.

Polyculteur-éleveur dans les Landes, Bernard Tauzia élève des volailles Label et produit du maïs au sein d'une SCEA familiale de quatre associés, dont deux jeunes récemment installés. Il est vice-président de la coopérative Maïsadour et administrateur depuis 2002.

Dans le cadre de son mandat, Bernard Tauzia souhaite poursuivre la dynamique engagée par la section avec pour défi prioritaire le renouvellement des générations tant dans les élevages que dans les coopératives.

Pour atteindre cet objectif, deux axes principaux d'actions sont identifiés par les coopératives :

- Le premier axe porte sur l'évolution des réglementations appliquées aux élevages et aux filières pour permettre de répondre aux attentes des consommateurs en relançant la production (adaptation du cadre des ICPE élevage, projet de règlement européen sur la protection animale...). Alors que les importations de poulets de chair ont encore progressés de 6.1% sur les 12 derniers mois, La section avicole de La Coopération Agricole demande des conditions de concurrence équitables avec les viandes et œufs d'import.
- Le second axe porte sur la prévention des maladies, en premier lieu l'Influenza aviaire : les coopératives maintiendront leur présence auprès des éleveurs pour mener à bien la nouvelle campagne de vaccination. L'accompagnement de l'Etat dans son financement reste indispensable.



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop

À l'occasion de son élection, **Bernard Tauzia déclare** : « *Au sein de La Coopération Agricole, tous les acteurs de la volaille sont représentés : chair, gras et œufs. Cette diversité est une force pour porter collectivement les enjeux de notre filière.* »

À propos du Pôle animal de La Coopération Agricole : Le Pôle animal représente plus de 100 coopératives dans les filières viandes, réparties en 4 sections bovine, ovine, porcine et avicole. Ces dernières ont pour activités l'organisation de la production animale (avicole, bovine, ovine, porcine) la collecte, le service aux éleveurs et la mise en marché, ainsi que l'abattage-transformation. Le Pôle animal rassemble les expertises et les actions des coopératives agricoles dans la valorisation des productions, au service de la performance et de la durabilité des filières.

Contacts presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

Emilie Guhur – eguhur@lacoopagri.coop – 07 57 12 83 53

*



Construisons en commun l'avenir de chacun

www.lacooperationagricole.coop